

Les Infos du 10^e



RETOUR EN IMAGES



RENTRÉE DES CLASSES

À l'occasion de la rentrée des classes, Anne Hidalgo a visité l'école élémentaire du Faubourg Saint-Denis en compagnie de Rémi Féraud, Maire du 10° arrondissement, Alexandra Cordebard, adjointe à la maire de Paris chargée des affaires scolaires, et Eric Algrain, adjoint au maire du 10° chargé des affaires scolaires et de la culture.



INAUGURATION DU JARDIN YILMAZ GÜNEY

Le jardin Yilmaz Güney, du nom du grand cinéaste kurde, auteur de « Yol », qui a reçu la Palme d'Or à Cannes en 1982, a été inauguré vendredi 30 juin. Situé dans l'impasse Bonne Nouvelle, il offre un bel espace vert de proximité entre les Grands Boulevards et la rue de l'Échiquier.



LES INFOS DU 10°

Directeur de la publication : Rémi Féraud.

Rédaction :

Guillaume Alévêque. Tél.: 01.53.72.10.00

Crédits photographiques :

© Virgin Lemon /AACMA, Guillaume Alévêque / Mairie de Paris, Emmanuel Chanial / Mairie de Paris, JB Garat / Mairie de Paris, Compagnie des Petites Heures, Médiathèque Françoise Sagan, Le Barboteur, AP-HP Réalisation : Agence Bolivie.

Impression: Imprimerie de Compiègne.

Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution: Adrexo.



L'ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

À mi-mandat municipal, il est temps de faire un bilan d'étape de notre action pour le 10° arrondissement. C'est l'objectif de ce numéro spécial des «Infos du 10°» de vous rendre compte de mon action et de celle de mon équipe au cours des 3 dernières années.

Nous avions présenté en 2014 des projets ambitieux pour le 10°, car notre arrondissement en a besoin et doit poursuivre la dynamique exceptionnelle qui l'a transformé profondément depuis 2001. Avec l'ensemble de mes collègues de la majorité municipale de gauche, nous sommes donc attentifs à ce que les engagements pris devant vous soient tenus au cours de ce mandat. Pour cela, nous pouvons compter sur le soutien sans faille de la maire de Paris Anne Hidalgo.

Aménagement des quartiers, construction de logements, création de nouveaux équipements publics, végétalisation de la ville, réduction de la place de la voiture et lutte contre la pollution, prise en charge des personnes les plus précaires : ces enjeux sont au cœur de notre action. Nous avons aussi eu le courage de faire ensemble progresser la santé publique en accueillant dans le 10°, sur le site de l'hôpital Lariboisière, une salle de consommation à moindre risque.

Dans les prochaines années de ce mandat, de nombreuses réalisations vont voir le jour dans tous les quartiers du 10°. Et nous devrons aussi travailler d'arrache-pied pour améliorer une situation dont ne pouvons pas nous satisfaire en matière de propreté. Je suis sûr que la poursuite de nos efforts, tant pour le nettoyage que pour la verbalisation des incivilités, nous permettra d'obtenir des résultats.

L'action que je conduis comme maire s'inscrit dans un engagement collectif, et comme vous le savez, le 24 septembre dernier, les grands électeurs parisiens m'ont élu sénateur de Paris pour les six ans qui viennent. En vertu de la loi sur le non-cumul des mandats, je quitterai donc mon mandat de maire du 10e arrondissement dans les jours qui viennent. J'ai aimé ce mandat, et j'aime le 10e plus encore après m'y être tant consacré. Je resterai élu au conseil d'arrondissement et au Conseil de Paris et vous assure que vous pouvez compter sur l'équipe que vous avez choisie en 2014. Le 10e aura bientôt une nouvelle maire totalement investie et connaissant parfaitement l'arrondissement et le fonctionnement de la Ville de Paris. Soyez certains que le 10° continuera à se transformer et à progresser sans perdre son identité.

Pour ma part, je quitte ma fonction de maire en vous remerciant de votre confiance et de votre soutien depuis 2008, avec la fierté du travail accompli. Je continuerai dans mes nouvelles fonctions à travailler pour le 10°, vous pouvez compter sur ma fidélité à toute épreuve.







vec l'ensemble de mes A collègues de la majorité municipale de gauche, nous sommes très attentifs à ce que les engagements pris devant vous soient tenus au cours de ce mandat.



e quitte ma fonction de maire en vous remerciant de votre confiance et de votre soutien depuis 2008, avec la fierté du travail accompli.

Rémi Féraud Maire du 10^e arrondissement

Site internet: www.mairie10.paris.fr



Mairie du 10^e Paris



@Mairie10Paris



DE NOUVEAUX COMMERCES SEMAEST ET LE « TESTEUR DE COMMERCE »

Depuis 2014, la vitalité commerciale de notre arrondissement se renforce : la SEMAEST (opérateur parisiens de soutien à l'installation de commerces) a soutenu 14 projets, portant le nombre total de commerces créés avec elle à 43 dans le 10°. En parallèle, son « Testeur de commerce » installé au 14 rue du Château d'Eau en novembre 2015, permet à des entrepreneurs et des innovateurs d'expérimenter la vente de leurs produits auprès des clients et d'ouvrir ensuite leur propre commerce si le test est un succès.

VAI ORISATION DES MARCHÉS COUVERTS SAINT-MARTIN ET SAINT-QUENTIN

Les marchés couverts Saint-Martin et Saint-Quentin, remis en valeur, constituent à nouveau des espaces conviviaux, où l'on peut consommer directement et où la clientèle bénéficie de la présence de nombreux commerçants alimentaires. Ils sont des lieux essentiels dans la vie du 10° et ont bénéficié ces dernières années de travaux de rénovation importants réalisés par la Ville de Paris.

PROPRETÉ

DES PRISES DE RENDEZ-VOUS DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES POUR LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

En prenant rendez-vous en ligne, vous pouvez faire enlever vos encombrants lors de déménagements ou d'un simple ménage. Désormais, ce système représente plus de 70% des ramassages d'encombrants dans notre arrondissement, contre environ 40% en début de mandat. C'est un moyen gratuit et pratique pour les habitants de se débarrasser d'encombrants, tout en renforçant l'efficacité des services de propreté.

Lien: https://teleservices.paris.fr/sira/

AMÉLIORATION DE LA GESTION DES DÉCHETS AVEC DES POINTS MOBILES ET DES LIEUX DE COLLECTE

Depuis quelques mois, la Trimobile, une remorque permettant aux Parisiens de déposer tous les petits encombrants, s'installe quatre fois par mois sur deux sites (Rue Jean Poulmarch et parvis de l'église Saint-Laurent). Des collectes solidaires ont également été mises en place, parallèlement à la collecte des bio-déchets dans les deux grands marchés alimentaires du 10°.

ARRIVÉE DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE NETTOYAGE

Depuis 2014, le parc des matériels de propreté est renouvelé progressivement, avec l'achat d'engins de nettoiement plus respectueux de l'environnement. C'est par exemple le cas avec l'arrivée de deux aspiratrices de trottoir et six souffleuses à main électriques ou encore d'une débroussailleuse technique.

Ces nouveaux engins facilitent largement le travail des personnels des services de propreté et renforcent progressivement l'efficacité des opérations de nettoyage.

DES ÉQUIPES DE PROPRETÉ PRÉSENTES EN SOIRÉE L'ÉTÉ

Une équipe saisonnière d'agents de propreté travaille désormais dans l'arrondissement de 16h à 23h30 pour entretenir les sites très fréquentés. Elle est intervenue du 15 juin au 15 septembre essentiellement dans les secteurs de la Gare du Nord, du Canal Saint-Martin et du Faubourg Saint-Denis. Cette évolution doit maintenant être développée pour que le nettouage s'adapte aux horaires des Parisiens





RÉNOVATION DE LA GARE DU NORD

Depuis deux ans, de larges travaux de modernisation ont été réalisés par la SNCF pour rendre la gare plus accueillante aux voyageurs : la brasserie « L'Etoile du Nord » a notamment été ouverte par Thierry Marx, un centre d'affaires a été développé et la mezzanine du premier sous-sol de la gare a été modernisée pour être plus propre et accueillante. L'éclairage lui-même est désormais écologique, et la façade est mieux mise en valeur grâce à une lumière blanche renforçant la visibilité des statues. Le deuxième volet des travaux commencera en 2019 pour transformer la gare du Nord à l'horizon 2024.

GARES

MODIFICATION DU PLAN DE **CIRCULATION AUTOUR DE LA** GARF DU NORD

Depuis la fin du mois de janvier, un nouveau plan de circulation a été mis en œuvre autour de la Gare du Nord pour réduire les embouteillages. L'objectif était de réduire et fluidifier la circulation dans les rues autour de la gare, en concertation avec la SNCF. Les progrès sont au rendez-vous, et le quartier est désormais moins bruyant, plus facilement traversé par les piétons, et où les bus et les taxis peuvent désormais mieux circuler.

STREET-ART DANS LES GARES

Des stars du street-art se sont emparés des murs de souterrains, couloirs et passages des gares du Nord et de l'Est. Au printemps 2015, des artistes ont peint une fresque de plusieurs dizaines de mètres sur les murs de la Gare de l'Est inspirée des figures présentes sur le mur de Berlin jusqu'à sa destruction. Une résidence d'artistes a été ouverte près de la Gare du Nord pour les accueillir.



ESPACE PUBLIC

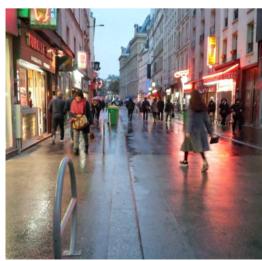
PLUS DE PLACE POUR LES PIÉTONS

Donner plus de place dans l'espace public aux piétons en transformant certaines rues en espaces plus sereins est une priorité de la politique de l'arrondissement.

La rue Gustave Goublier a été réaménagée et transformée en «rue verte», en lien avec l'association des habitants de la rue.

La rue du Faubourg du Temple (photo) a elle

été intégralement piétonnisée entre la place de la République et le Canal Saint-Martin, pour créer une continuité dans l'espace public et le mobilier urbain y a été modernisé. Enfin, la rue Albert Thomas, a vu ses trottoirs élargis pour limiter la vitesse dans la rue et en faire une voie plus paisible tout en améliorant le cadre de vie des riverains.



BILAN DE MI-MANDAT 2014-2017



ESPACES VERTS

OUVERTURE DU JARDIN YILMAZ GÜNEY

Le jardin Yilmaz Güney, rendant hommage au grand cinéaste kurde décédé en 1984 et décoré d'une palme d'or à Cannes, a été ouvert à la fin du mois de juin entre l'Impasse Bonne-Nouvelle et la rue de l'Échiquier. Cette réalisation importante était un engagement de la municipalité pour améliorer et désenclaver le quartier de la Porte Saint-Denis et des Grands Boulevards, et comprend un jardin pédagogique pour les élèves de l'école du Faubourg Saint-Denis, des jeux pour enfants et un parcours sportif.

LA VÉGÉTALISATION DU 10° AVANCE À GRANDS PAS!

Depuis 2014, de nombreux dispositifs ont été mis en œuvre pour renforcer la surface d'espaces verts dans notre arrondissement. Le développement des permis de végétaliser, que de nombreux habitants ont demandé pour embellir des arbres au pied des immeubles ou pour développer de petites jardinières, en est un bel exemple. La distribution régulière de bulbes et de graines de plantes aisées à faire grandir facilite encore ces opérations, et nous permet d'avoir un 10e de plus en plus végétalisé, et où les mains vertes, même amatrices, sont de plus en plus nombreuses.

OUVERTURE ÉLARGIE DU JARDIN DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS

Depuis l'an dernier, le magnifique jardin de l'Hôpital Saint-Louis est ouvert au public le samedi en plus du dimanche. Un accord entre la Ville de Paris, la Mairie du 10^e arrondissement et l'AP-HP a en effet permis de renforcer la visibilité et d'élargir l'ouverture de cet espace vert, qui appartient à l'Assistance Publique. Découvrez ou redécouvrez-le en entrant par le 1, avenue Claude Vellefaux!

CANAL SAINT-MARTIN

DES DISPOSITIFS CONTRE LES NUISANCES **SUR LE CANAL**

Pour améliorer la tranquillité des riverains autour du Canal Saint-Martin, des dispositifs pour lutter contre la dégradation de l'espace public et les incivilités ont été mis en place dans le quartier. Une vaste campagne de communication et de sensibilisation est également lancée chaque été auprès des fêtards et passants, pour qu'ils respectent les riverains et les lieux en limitant la production de déchets et les nuisances sonores.



CHÔMAGE DU CANAL AU PRINTEMPS 2016

De janvier à avril 2016, le Canal Saint-Martin a été vidé – ce qu'on appelle un chômage – pour que son lit soit nettoyé, pour la première fois depuis 2001. L'objectif de cette opération est de récupérer les vases et boues amassées au fond du canal, pour améliorer sa navigation et le nettoyer intégralement, ainsi que d'analyser la qualité de son eau. De nombreux objets jetés ou oubliés dans le canal ont été retrouvés à cette occasion (dont 182 vélos et 55 chaises), et l'intégralité des pierres d'escaliers et maçonneries usées ont été nettoyées ou remplacées.

LE BARBOTEUR

Depuis le mois de juin dernier, une péniche s'installe deux jours par semaine sur les berges du Canal Saint-Martin. « Le Barboteur » propose restauration et spectacles les vendredi et dimanche jusqu'à 21h, au bassin des Récollets et au Bassin Louis-Blanc. Voilà un nouvel espace culturel, de loisirs et de convivialité pour les familles et les amis. Le Canal Saint-Martin peut donc continuer d'être un lieu attractif, même en journée, et en plein air.



UN ARRONDISSEMENT ENGAGÉ ET SOLIDAIRE

CRÉATION D'UN CONSEIL LOCAL **DU HANDICAP**

Outil essentiel dans l'organisation de la vie des personnes en situation de handicap dans notre arrondissement, et dans la prise en compte de leurs difficultés et de leurs propositions sur la façon dont nous pouvons collectivement faciliter leur vie quotidienne.

UN CONSEIL DES SENIORS **TOUJOURS DYNAMIQUE**

Toute l'année, le Conseil des Seniors organise des animations, des voyages et visites dans des monuments et des lieux institutionnels importants. Son activité est également marquée par l'intervention de sa chorale, des actions intergénérationnelles et la participation à la démocratie locale.

FORUM DES ASSOCIATIONS : LE GRAND RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

Cet événement annuel, organisé au début du mois de septembre, permet de réunir les associations du 10e arrondissement et leur donne l'occasion de présenter leurs activités et les valeurs qui leur tiennent à cœur. Le collectif « Ensemble nous sommes le 10e » s'associe désormais à cette manifestation importante de la rentrée.

LOGEMENT ET SOLIDARITÉ

LE 10° SOLIDAIRE DES PLUS FRAGILES

Notre arrondissement renforce ses actions de solidarité depuis le début de ce mandat. La distribution alimentaire de l'Armée du Salut a quitté la caserne Château-Landon et se tient désormais rue Léon Jouhaux chaque jour de l'année. De plus, un centre d'hébergement d'urgence a ouvert sur le boulevard Magenta, pouvant accueillir 200 personnes, et géré par l'association Aurore. Enfin, depuis quelques semaines, deux nouveaux centres d'hébergement d'urgence ont été ouverts près de République en collaboration avec Emmaüs Solidarité et l'Armée du Salut.

MISE EN PLACE DE LA COTATION ET DE LA TRANSPARENCE POUR LES DEMANDES DE LOGEMENT

Depuis 2014, l'attribution des logements se fait par un système de points (lui-même fondé sur 25 critères). Il permet une attribution transparente et plus objective des logements sociaux proposés par la Ville de Paris. Le 10e a été un arrondissement précurseur dans ce domaine, en utilisant cette méthode dès son lancement. Si vous avez des questions sur ce système, consultez teleservices.paris.fr/ cotation.

UN IMMEUBLE ORIGINAL ACCUEILLANT DE NOUVEAUX LOGEMENTS PRÈS DU CANAL SAINT-MARTIN

Un nouvel ensemble de 69 logements sociaux gérés par ICF La Sablière a ouvert ses portes en 2016 passage Delessert. Une dizaine de logements ont été aménagés pour accueillir des personnes en situation de handicap. Placé à proximité du Canal Saint-Martin, cet immeuble, imaginé avec sa façade en bois par le cabinet AAVP Architecture accueille en rez-de-chaussée le nouveau gymnase Julie Vlasto.

LANCEMENT DU NOUVEAU CONSEIL DES ENFANTS DU 10°

Le Conseil des enfants, associant des représentants de chaque école du 10e arrondissement, se réunit désormais à la Mairie du 10^e arrondissement en présence du maire et des adjoints compétents pour discuter de la vie des enfants dans les écoles, de l'organisation du temps scolaire et des animations proposées. Les jeunes représentants de chaque école ont alors l'occasion de présenter les problématiques auxquelles ils font face quotidiennement et de discuter ensemble des réponses à apporter.





90 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX À BICHAT-TEMPLE

Depuis le mois de décembre 2016, le Faubourg du Temple comprend un nouvel ensemble comprenant 90 logements sociaux. Inscrite dans des bâtiments comprenant une crèche de 66 berceaux et de nouveaux commerces (dont une librairie et une halle alimentaire ouverte depuis quelques jours). Gérée par le bailleur social Paris-Habitat, la résidence est organisée autour d'un grand jardin central d'après les plans de l'architecte Alexandre Chemetoff.





OU MIEUX GRANDIR ET MIEUX VIVRE

ENFANCE ET ÉDUCATION



PLUS DE BIO ET MOINS DE GASPILLAGE DANS LES CANTINES

Environ 7000 repas sont servis chaque jour dans les vingt-neuf écoles et collèges du 10° arrondissement, dont 40% sont désormais composés d'aliments tirés de l'agriculture durable. Depuis 2015, tous les produits secs (riz, pâtes) et le pain servis dans les cantines relèvent en outre du bio. Enfin, depuis la rentrée de septembre 2016, les bio-déchets sont récupérés par une structure d'insertion locale et acheminés par des véhicules à faible consommation d'énergie vers une ferme des Yvelines où ils sont transformés par méthanisation pour servir d'engrais ou pour créer de l'électricité.

OUVERTURE DE NOUVELLES PLACES EN CRÈCHE

Au printemps 2016, une crèche de 66 berceaux a été inaugurée rue Bichat, dans le cadre du programme de logements de Paris Habitat. Une nouvelle crèche, gérée par l'association « Les Kyklos » et accueillant les enfants de parents hospitalisés, a également ouvert à l'Hôpital Saint-Louis.

OUVERTURE DU COLLÈGE FRANÇOISE SELIGMANN

Situé au 21 rue de Sambre et Meuse, le collège Françoise Seligmann, ancienne annexe du collège Valmy, est maintenant un établissement secondaire à part entière de notre arrondissement. Modernisé et réaménagé, il comprend une cour plus sécurisée, une cantine mieux sonorisée et des salles plus adaptées et pouvant accueillir plus de matériel. Une salle informatique totalement neuve a également été installée.



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Les cours de nombreuses écoles ont été rénovées et sécurisées depuis 2014. C'est notamment le cas à l'école maternelle des écluses Saint-Martin, à l'école de l'Hôpital Saint-Louis ou à l'école Léon Schwarzenberg. L'école Lancry a pu bénéficier de nouvelles menuiseries. Des dizaines d'autres opérations de maintien en état, de sécurisation ou de rénovation de cours, salles de classe ou bâtiments utilitaires ont été réalisées dans les écoles du 10°. Suite aux attentats de 2015, un système de visiophones a également été installé dans les loges des gardiens d'écoles pour améliorer la sécurité et le contrôle de l'entrée des établissements.

AMÉNAGEMENT DES RYTHMES **ÉDUCATIFS ET ANIMATIONS** NOMBREUSES ET DIVERSIFIÉFS

Depuis le début du mandat, les rythmes scolaires adoptés par les écoles du 10° arrondissement facilitent l'apprentissage pour les enfants en organisant mieux leur temps quotidien. Ils leur permettent de bénéficier de nombreuses activités nouvelles : musique, sports, éveil linguistique ou création artistique sont ainsi proposés aux enfants de notre arrondissement, et permettent de compléter efficacement leur parcours scolaire.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

OUVERTURE DU GYMNASE JULIE VLASTO

Le gymnase Julie Vlasto, du nom d'une joueuse de tennis médaillée aux Jeux Olympiques de Paris en 1924 a été inauguré au 8 passage Delessert. Il vous accueille pour le basket-ball, le badminton, les activités gymniques, la danse ou le volley-ball. Il comprend aussi une salle polyvalente pour la danse ou les arts martiaux.



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE STREET WORK-OUT AU BORD DU CANAL SAINT-MARTIN

En 2014, lors de la première édition du budget participatif, les Parisiens ont voté pour l'installation d'équipements de street-work-out au bord du Canal Saint-Martin. Les équipements d'exercice sont désormais bien en place square Henri-Christiné (quai de Jemmapes, en face du collège de la Grange-aux-Belles) et sont utilisables par les personnes en situation de handicap. Il est désormais possible de s'exercer dans cet espace vert ombragé, central dans notre arrondissement.

UN TERRAIN DE SPORTS RÉNOVÉ À STALINGRAD

Le TEP (terrain d'éducation sportive) La Fayette, situé au 247 rue La Fayette, à proximité de Stalingrad a été rénové. Il est donc à nouveau possible pour les groupes scolaires et les clubs sportifs d'y jouer au football, tennis, basketball ou handball.



UN ARRONDISSEMENT DE CULTURE

OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE SAGAN

Nouveau pôle majeur de notre arrondissement, la médiathèque Françoise Sagan constitue le dernier grand espace de culture créé dans le 10°. Elle réunit au coeur du site de l'ancien Hôpital Saint-Lazare des espaces de conférence, une bibliothèque, une ludothèque et une vidéothèque dans un bâtiment magnifiquement réhabilité par la Ville de Paris.



SUCCÈS DU LOUXOR ET DU POINT ÉPHÉMÈRE

Le Louxor, depuis sa réouverture en 2013, connaît une fréquentation de plus en plus importante avec le dépassement de la barre du million de spectateurs au début de l'année 2017 (soit environ 250 000 par an en moyenne). Parallèlement, la Mairie du 10° a signé une nouvelle convention avec le Point Éphémère, autre grand centre culturel de notre arrondissement, pour qu'il continue d'accueillir la création et d'organiser de nombreux événements tout au long de l'année avec une programmation toujours aussi variée.

NOUVEAU FESTIVAL FORMULA BULA

Depuis le mois de septembre 2015, le festival de bande-dessinée « Formula Bula » revient chaque automne dans le 10° arrondissement, au Point Éphémère et sur les bords du Canal Saint-Martin. Chaque année, il nous fait découvrir de nouveaux aspects de la bande-dessinée ainsi que de très nombreux artistes.

UNE MAIRIE OUVERTE À LA **CULTURE**

La Mairie du 10^e s'ouvre à la culture, avec le rendez-vous culturel mensuel de l'arrondissement « Dix en Scène ». Les artistes qui s'u produisent rencontrent les enfants des écoles du 10e arrondissement avant chaque représentation. Le festival de culture chinoise « China 10 » a également été lancé en 2015 et connaît chaque année un grand succès. Enfin, et en plus des nombreuses expositions qui occupent régulièrement les salles de la Mairie, l'année 2016 a vu la célébration du 120e anniversaire de la Mairie de notre arrondissement, qui a permis grâce au partenariat avec « Histoire et Vies du 10° » de redécouvrir l'histoire de ce bâtiment unique.

NOUVELLE FORMULE POUR LES RENCONTRES **PHOTOGRAPHIQUES**

Rendez-vous majeur du monde de la photographie, elles permettent à des artistes de présenter leur univers, leur talent et leurs méthodes de photographie à travers des expositions publiques dans de nombreux lieux publics ou commerces de l'arrondissement. Associées à un concours de photographie de rue amateur cette année, elles attirent de nombreux curieux et artistes et contribuent à l'attractivité culturelle de notre arrondissement et à sa réputation à travers Paris et le pays.

| SIGNATURE DU CONTRAT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ 2017-2021



Outil essentiel pour l'arrondissement, le « Contrat de Prévention et de Sécurité » pour la période 2017-2021, a été signé lundi 27 février par le Maire du 10°, l'adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité et l'ensemble des partenaires (rectorat, préfecture de police, parquet de Paris, préfecture de région). Fruit de longs mois de travail et de discussion, il définit les priorités de l'action municipale en matière de prévention et de sécurité en se concentrant sur les grandes problématiques de tranquillité publique dans notre arrondissement. Il s'agit d'un document-référence pour l'action de la mairie d'arrondissement et de l'ensemble de ses partenaires dans les années qui viennent, et vise à une prise en compte la plus concrète possible des problématiques auxquelles fait face le 10^e arrondissement.

LE BUDGET PARTICIPATIF : DÉJÀ DE BELLES RÉALISATIONS DANS LE 10°

Depuis 2014, le 10° arrondissement est particulièrement engagé et s'est emparé largement du budget participatif. Ainsi, des projets que vous avez sélectionnés sont déjà en cours de réalisation, et pour certains, terminés. C'est par exemple le cas de la sécurisation de la piste cyclable du quai de Valmy entre la rue Louis Blanc et la place Raoul Follereau, ou de l'installation de matériels d'exercice dans le square Henri-Christiné. Le kiosque du jardin Villemin a été également rénové, et plusieurs murs du 10° accueillent désormais de superbes fresques réalisées par des artistes, comme au 87 quai de Valmy ou au 47 boulevard de Strasbourg. La halle alimentaire, que vous avez choisie lors de l'édition du budget participatif de 2016, va très prochainement ouvrir ses portes. Ce sont vos choix qui sont mis en oeuvre et qui participent désormais de l'embellissement et des changements que connait notre arrondissement.



Pour plus d'informations sur les projets soumis en 2017 et les réalisations : https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/

UN PROGRÈS DE SANTÉ PUBLIQUE : LA SALLE DE CONSOMMATION DE DROGUE À MOINDRE RISQUE

Il y a un an, la première salle de consommation à moindre risque de France a ouvert ses portes rue Ambroise Paré. Expérimentation permise par la loi sur la santé votée au printemps 2016, elle assure l'accueil contrôlé et sécurisé des toxicomanes dans un espace où ils pourront être réintégrés à un parcours de soin et d'intégration sociale, en même temps qu'elle vise à limiter l'emprise de la toxicomanie dans l'espace public.

L'ouverture de la salle s'est accompagnée de la mise en place de méthodes de suivi de son fonctionnement et d'échanges permanents avec les riverains et associations concernées, en compagnie des services de l'État et du commissariat du 10° arrondissement.



BILAN DE MI-MANDAT 2014-2017



À VENIR EN

Nouveau Lariboisière

Le complexe hospitalier sera totalement modernisé, avec la construction de nouveaux bâtiments.



Gare du Nord 2024

La Gare du Nord se transforme, et au-delà des travaux déjà réalisés, elle offrira un visage complètement neuf d'ici 2024. -



Balcon Vert

La rue d'Alsace sera réaménagée et accueillera un jardin surplombant les voies de la Gare de l'Est, ainsi qu'un hôtel du groupe Okko.



Square Alban Satragne

L'actuel square Alban Satragne sera transformé en un espace vert plus grand, plus agréable et qui répond aux attentes des habitants.



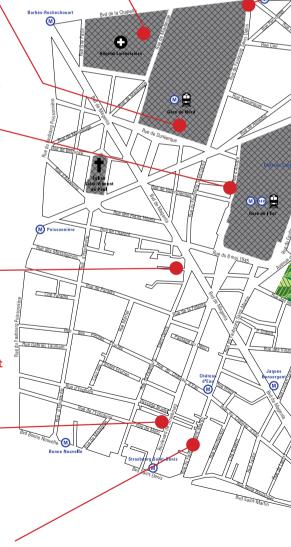
La Scala bientôt rouverte (projet privé soutenu par la Ville de Paris)

Le légendaire théâtre du Boulevard de Strasbourg, actuellement en travaux, va rouvrir ses portes au public en 2018.



Faubourg St-Martin

Le bas du Faubourg Saint-Martin va connaître des transformations majeures dans les mois qui viennent, pour laisser notamment plus de place aux piétons et aux cyclistes.



2017-2020



La promenade urbaine Barbès-Stalingrad

Une transformation de l'espace public tout le long du Boulevard de la Chapelle : bientôt un nouvel espace pour se réapproprier la ville dans le nord de notre arrondissement.

Place Jan Karski

Les habitants du 10e l'avaient souhaité lors du budget participatif, la place Jan Karski va débuter son réaménagement pour devenir un espace apaisé et végétalisé.



La caserne Château-Landon

La caserne Château-Landon sera transformée en lieu de création et de présentation de mode, un nouveau pôle d'attractivité pour le quartier!



Jardin Louis Blanc

Le jardin partagé de la rue Louis Blanc va bientôt voir le jour. Vous pouvez encore participer à la concertation!



Place Colonel Fabien

Vers une nouvelle place du Colonel Fabien pouvant accueillir du sport et des animations sur le terre-plein central.



Bâtiment de recherche médicale Méary à Saint-Louis

L'Hôpital Saint-Louis accueillera bientôt un nouveau bâtiment de recherche spécialisé dans l'hématologie, l'oncologie et les biothérapies.

Le carrefour sera transformé pour faciliter les traversées piétonnes. Des arbres seront également



Carrefour Dieu-Toudic -Beaurepaire



TRIBUNES POLITIQUES

GROUPE SOCIALISTE

« Trois ans pour Paris, trois ans pour le 10e »

Depuis mars 2014, les élu-e-s socialistes du 10e arrondissement ont eu de nombreuses occasions d'être fiers du travail accompli autour d'Anne Hidalgo. La dernière en date est assurément l'attribution des Jeux Olympiques 2024 à Paris. Loin des oracles du malheur et de l'échec permanent, notre ville a su montrer au monde, comme elle y parvient depuis des siècles, qu'elle mérite encore d'être appelée à faire et accueillir l'histoire.

Cette attribution nous oblige même à redoubler encore d'effort sur les problématiques auxquelles Paris, et le 10e arrondissement notamment, doivent faire face. La propreté n'est souvent pas à la hauteur de notre réputation ni de notre volonté. Nous avons engagé de nombreuses actions depuis 2014 dans ce domaine, avec de nouveaux matériels, des campagnes de communication et une intensification de la verbalisation, une réorganisation des services de propreté et de leurs horaires, mais beaucoup reste à faire.

Faire un bilan de mi-mandat, c'est aussi prendre le temps d'observer le travail réalisé en matière d'accueil pour la petite enfance, de rénovation de l'ensemble de nos établissements scolaires, notamment le nouveau collège Françoise Seligmann, de création de nouveaux équipements sportifs, d'ouverture d'un lieu culturel magnifique avec la médiathèque Françoise Sagan. Ces trois ans d'action sont eux-mêmes inscrits dans les réalisations des mandats précédents depuis 2001 à Paris et 1995 dans le 10°.

Trois années très remplies en cette première phase de mandat, qui doivent nécessairement se poursuivre de trois nouvelles années de transformation, de modernisation et d'aménagements pour améliorer encore le cadre de vie partout dans le 10e, ainsi que la solidarité envers les plus fragiles.

Voici aussi pour nous l'occasion de faire un bilan sur le travail réalisé avec Rémi Féraud, notre maire depuis 2008, grâce à qui nos engagements et notre attachement pour le 10e arrondissement ont pu s'exprimer dans nos projets et nos actions. Nous avons travaillé au service d'un 10e plus attractif, plus solidaire, accueillant pour tous. Ensemble, nous avons aussi vécu l'épreuve du terrorisme et y avons fait face en restant fraternels et fidèles à nos valeurs. Nous sommes heureux de poursuivre à présent cette action avec Alexandra Cordebard, qui lui succèdera dans quelques jours comme maire de notre bel arrondissement!

Les élu-e-s socialistes du 10° arrondissement

GROUPE COMMUNISTE

« Coupes budgétaires de MACRON et GRIVEAUX : associations en danger! »

Depuis le début de l'été, les coups pleuvent et d'abord sur les plus fragiles. La baisse de l'APL, l'assouplissement du dispositif de la loi SRU; la baisse de la création de logement social; la précarisation des contrats de travail ; la hausse de la CSG ; l'austérité inégalée programmée pour les communes et les services publics... Et tout ça alors que l'impôt sur la fortune (ISF) est réduit pour les plus riches!

C'est également le vivre ensemble et la solidarité qui sont attaqués avec la suppression de 293.000 emplois aidés, et la baisse des crédits pour les associations des quartiers populaires. Ces deux mesures combinées peuvent créer un vrai massacre social et associatif. L'ensemble du milieu associatif du 10e, y compris les clubs sportifs et bien d'autres, utilise les contrats aidés pour embaucher des personnes en insertion, et leur mettre le pied à l'étrier, sans que cela ne pèse trop sur les finances des structures puisque les postes sont financés par l'État.

Au-delà du choc que peuvent représenter les annonces brutales de non-renouvellement des contrats aidés pour les personnes directement concernées, la fin de ces dispositifs peut avoir des conséguences importantes sur les finances des associations, et in fine sur les activités et services qui vous sont proposés. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, de pouvoir continuer à accompagner les Parisiennes et les Parisiennes pour l'accès aux loisirs, à la culture, à la santé, à l'éducation, de proposer de l'accompagnement scolaire, des sorties culturelles, des activités sportives... qui soient accessibles à toutes et tous. Le 18 septembre 2017, sur proposition de Didier Le Reste, en charge de la politique de la ville et de l'intégration, le Conseil d'arrondissement du 10e a adopté un vœu pour interpeller l'État sur l'impact de ces mesures de casse pour la vie associative et citoyenne locale du 10°. Ce vœu a été adopté à la quasi-unanimité du conseil du 10° (à l'exception de la droite qui a voté contre) et a été soumis au Conseil de Paris.

Benjamin Griveaux, élu député de la 5^{ème} circonscription de Paris, qui a cédé sa place à l'Assemblée nationale à Elise Fajgeles, pour devenir secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, porte une lourde responsabilité dans cette coupe des crédits en direction des quartiers populaires et des familles modestes. En tant que militants politiques et syndicaux engagés, nous participons activement aux mobilisations unitaires pour résister et construire un rassemblement visant à imposer d'autres choix que ceux du gouvernement Macron. Et nous invitons tous les habitants du 10e à faire de même s'ils souhaitent défendre le lien social et le vivre ensemble à Paris.

Dante Bassino,

adjoint au Maire du 10e arrondissement en charge du logement.

Didier Le Reste,

conseiller de Paris, conseiller du 10e arrondissement délégué à la Politique de la Ville et à l'Intégration

Dominique Tourte,

conseillère du 10e arrondissement déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et à la Famille.

GROUPF FFI V

« Trois ans d'actions »

Trois ans après le début de la mandature, nous sommes heureux de ce premier bilan qui est fidèle à ce pour quoi nous nous sommes engagés. Chaque jour nous travaillons au service des habitants pour mener à bien les projets définis dans le cadre de cette mandature. Pour un arrondissement plus solidaire, nous avons travaillé à l'ouverture de la salle de consommation à moindre risques, du conseil local de la santé mentale et du conseil local du handicap. Nous nous sommes également mobilisés en faveur des centres d'hébergement d'urgence mais aussi pour un accueil digne des migrants, refusant un fractionnement de l'espace public qui oppose le bien être des riverains à la détresse des plus précaires.

L'accompagnement vers l'emploi et la création d'activité et de commerces dans l'économie responsable a été renforcé, pour que le 10^e soit le laboratoire de l'économie humaine de demain, au travers d'événement professionnels, en faveur de l'insertion, ou de soutien à l'installation d'initiatives telles que la Halle Alimentaire ou la future ressourcerie de la rue Philippe de Girard. Face à l'urgence climatique et pour l'amélioration du cadre de vie des habitants, ce sont plus de 6000 nouveaux m2 d'espaces verts qui seront créés d'ici 2020 dans le 10e, et l'arrondissement sera le territoire pilote de la mise en place de la 1ère stratégie de résilience climatique pour s'adapter à ces nouveaux enjeux et construire un territoire plus vivable, souhaitable, juste.

La culture de la concertation que nous avons portée et systématisée, au travers des conseils de quartier, du budget participatif, ou encore des consultations sur des projets d'aménagement, témoigne de notre très fort attachement à la démocratie participative, qui doit permettre à tous les habitants et acteurs locaux de participer aux décisions politiques en continu, y compris les exclus du processus électoral. Pour le reste de la mandature qui, dans le 10°, entre dans une nouvelle période et alors que le contexte national s'annonce difficile, nous poursuivrons notre travail et réaffirmerons nos engagements, encouragés par nos résultats lors des derniers scrutins électoraux et surtout riches de la confiance que nous témoignent au quotidien les habitants du 10°.

Sylvain Raifaud,

adjoint au Maire du 10e arrondissement chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

Léa Vasa.

adjointe au Maire du 10e arrondissement chargée de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du handicap

Anne Souyris,

co-présidente du groupe écologiste au Conseil de Paris, conseillère du 10^e arrondissement déléguée à la santé

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

« Une rentrée qui déraille ? »

La rentrée est maintenant déjà bien amorcée et c'est l'occasion pour nous de revenir sur deux sujets d'actualité en cette période : les rythmes scolaires et le plan vélo.

Le gouvernement a permis, par un décret publié en juin dernier, d'élargir le champ des dérogations à l'organisation de la semaine dans les écoles primaires publiques. Près de 43 % des communes se sont déjà saisies de cette possibilité et ont rétabli la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017. Il est également envisagé de conduire une évaluation scientifique des différentes modalités d'organisation du temps scolaire au cours de cette année. A Paris, nous sommes convaincus qu'il faut même aller plus loin, et qu'il serait opportun de lancer une consultation large afin de recueillir l'avis de tous les acteurs concernés, parents, enseignants, directeurs d'école, sur l'organisation des temps scolaires et périscolaires. Nous avons donc déposé un vœu en ce sens en conseil d'arrondissement le 18 septembre dernier et en conseil de Paris la semaine suivante.

La Maire de Paris a toutefois balayé d'un revers de main cette proposition. Si la majorité municipale est si convaincue de la satisfaction des Parisiennes et des Parisiens sur le temps scolaire, pourquoi alors refuser de donner la parole à tous? Chacun est en droit de savoir si le dispositif est efficace, quel est son impact sur les apprentissages, la fatigue des enfants. La démocratie participative est visiblement à géométrie variable lorsque le sujet dérange la Maire de Paris... La rentrée, c'est aussi le retour des trajets quotidiens. Certains songent ainsi à l'issue de l'été à troquer la voiture ou les transports en commun contre le vélo. Il faut dire que la Mairie de Paris nous avait annoncé à grand renfort de publicité et de communication la mise en place d'un plan vélo alléchant. Adieu autos et métro, place au vélo!

Las, la réalité du bitume est bien loin des promesses enchantées : à mi-parcours de la mandature, seuls 5 % des aménagements annoncés en 2015 sont réalisés alors qu'à peine 70 kilomètres d'itinéraires cyclables en site propre sont prévus d'ici 2020.

Madame la Maire, il n'y a pas que le plan vélo qui déraille. Il serait temps de remettre Paris sur de bons rails!

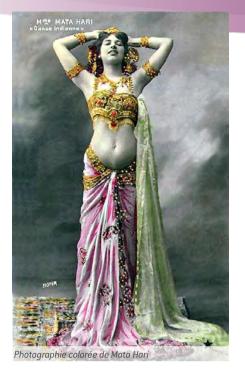
Déborah Pawlik,

Présidente du groupe Les Républicains au conseil d'arrondissement, Vice-présidente du groupe Les Républicains au Conseil de Paris

> Laurent Schouteten, conseiller d'arrondissement

> Frédéric Bouscarle, conseiller d'arrondissement

HISTOIRE ET VIES DU 10°



En 1917, au 107 rue du Faubourg Saint-Denis, jouxtant le Boulevard de Magenta, « tous les Parisiens connaissent la façade sombre et la grande porte cochère qui donne accès dans la prison de Saint-Lazare [1]». La vieille prison est un « anachronisme choquant, en plein cœur d'un des quartiers les plus vivants de la capitale [2]». Plus de mille prisonnières s'y entassent, la guerre ayant provoqué des flux accrus d'arrestations. Margaretha Geertruida Zelle, alias Lady Mac Leod, alias Mata-Hari passe ses huit derniers mois dans cette geôle surpeuplée. Comment l'idole de la Belle Epoque a-t-elle pu ainsi déchoir?

En 1903, à 27 ans, la jeune hollandaise arrive à Paris, après l'échec de son mariage avec le capitaine Mac Leod qui lui avait fait découvrir Java. Longue dame brune au teint mat, Margaretha se prétend fille d'une princesse indienne et d'un baron hollandais, initiée enfant aux danses javanaises. Mata Hari, « œil du jour » en malais, naît sur scène en 1905.

Lors de sa première représentation au Musée Guimet, Mata Hari envoûte le public par des « danses brahmaniques d'une absolue authenticité » selon la Vie Parisienne du 18 mars 1905. Elle a surtout réussi à sacraliser un effeuillage avec alibi culturel qui plaît au Tout-Paris. Femme aux bijoux qui rend fou, incarnation de la femme-serpent qui danse, Mata Hari triomphe. Ses photographies, dignes de Bollywood, la rendent célèbre au-delà des scènes parisiennes. A partir de 1906, elle part

IL Y A 100 ANS: MATA HARI EMPRISONNÉE DANS LE 10e

en tournée en Europe, noue une liaison à Berlin et délaisse sa carrière. A son retour à Paris, des rivales encore plus audacieuses ont pris sa place. Mata Hari danse moins et est réduite à proposer ses services tarifés pour assurer son train de vie.

Lorsque la guerre éclate, elle est à Berlin ; avec son passeport néerlandais neutre, elle sillonne l'Europe, continuant à fréquenter les officiers des deux camps. Endettée, Mata Hari est approchée par le consul d'Allemagne à la Haye qui lui propose une forte somme contre renseignements sur la France. Devient-elle alors l'agent actif H21 ? A guarante ans, elle s'éprend en France d'un jeune officier russe, blessé et soigné en zone militaire. Elle obtient un laissez-passer par le capitaine Ladoux, responsable français du contre-espionnage. Celui-ci lui demande - pour mieux la surveiller ? - de travailler pour la France. Mata Hari accepte, sollicitant le paiement d'un million jamais versé. Fin 1916, elle paraît manipulée telle une marionnette javanaise par les deux camps qui s'entendent à condamner une apprentie agent double peu fiable. Un télégramme allemand évoquant un agent féminin H21 est intercepté et déchiffré par le contre-espionnage français.



Mata Hari est arrêtée le 13 février 1917 à l'Elysée-Palace-Hôtel et transférée à Saint-Lazare. Le capitaine-rapporteur Bouchardon chargé de l'instruction, convaincu de sa culpabilité, la dépeint



en des termes très dévalorisants : « grande femme lippue à la peau cuivrée, [...], sans scrupules, souple et artificieuse, habituée à se jouer des hommes, elle est l'espionne née. »

Après un procès expéditif, le Conseil de guerre condamne le 24 juillet 1917 « la nommée Zelle Marguerite Gertrude [3]» à la peine de mort. Le conflit s'enlise après l'hécatombe du chemin des Dames, les mutineries se multiplient. Le sacrifice d'une trouble courtisane étrangère est offert aux Français. Le 15 octobre 1917, Mata Hari réussit ses adieux à la scène de la vie devant la centaine de spectateurs qui vient assister à son exécution à Vincennes. Retrouvant son passé de danseuse, elle descend en sautillant les escaliers vermoulus de Saint-Lazare et refuse d'avoir les yeux bandés. La grande mythomane Margaretha Zelle n'est plus, mais le mythe de Mata Hari est né.

> Marie-Ange Daguillon Histoire et Vies du 10e

[1] Euaène Pottet Histoire de Saint-Lazare 1912

[2] L'illustration 26 avril 1902

[3] Selon les minutes de l'instruction sur la Base des fusillés de la Première Guerre mondiale